



Comité Dauphiné - Savoie de Bridge

26 rue du colonel Dumont - 38000 Grenoble
① 04 76 46 34 61 - Mailto : comite.ffbds@wanadoo.fr
Site : <http://cbsbridge.fr>
Directeur des compétitions : Alain RAYNAUD
① 06 74 53 00 13 - Mailto : dtcompet26@orange.fr

Mixte/2 Expert 1/2 finale de comité saison 2023-2024

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir noter que :

- les 19 premières équipes à l'indice de valeur (sur 61 inscrites), sont exemptées de ce tour,
- les 42 équipes restantes sont retenues pour participer à la 1/2 Finale de comité du Mixte/2 Expert.

Cette épreuve, classée en **Catégorie 3⁽¹⁾**, se déroulera ainsi :

- ♣ **Convocation :** samedi 18 novembre 2023 à 12h45
- ♣ **Lieu :** Bridge Club du Lac d'Annecy (04 50 57 76 38)
11 bd du Fier - 74000 Annecy
- ♣ **Organisation :** trois sections de 7 tables, trois séances de 14 donnes
- ♣ **Horaires :** 13h00 - 15h10 - 17h20 (*fin prévue vers 19H15*)
- ♣ **Arbitre :** André Fougerouse (06 98 21 23 88)
- ♣ **Droits :** 14 € par paire pour ce tour
- ♣ **Qualifiés :** 25 paires devraient être qualifiées pour le tour suivant
- ♣ **Finale de Comité :** samedi 9 décembre 2023 et dimanche 10 décembre 2023 à Annecy
- ♣ **Finale de Ligue :** samedi 6 janvier 2024 et dimanche 7 janvier 2024 à Vichy
- ♣ **Finale nationale :** samedi 17 février 2024 et dimanche 18 février 2024 à St Cloud

Vous trouverez ci-jointe la liste des participants. **Si votre équipe venait à déclarer forfait**, je vous prie de bien vouloir prévenir **le plus rapidement possible** le secrétariat du Comité, ou à défaut le directeur des compétitions (dtcompet26@orange.fr - 06 74 53 00 13), et en dernier recours l'arbitre.

Conformément au règlement des compétitions, il sera interdit de fumer et d'utiliser des téléphones mobiles dans les salles de compétitions pendant le temps de jeu. En cas d'appel à l'arbitre, celui-ci pourrait être conduit à rendre un jugement défavorable à votre égard si vous n'avez pas de feuille de conventions ou si cette dernière est incomplètement remplie. Par ailleurs, toute Commission d'Appel aura le droit d'appliquer des pénalités en cas d'appel jugé abusif.

Je vous souhaite bonne chance et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Valence, le lundi 13 novembre 2023

Le Directeur des Compétitions
Alain Raynaud

1 Catégorie 3 : S.H.A. et C.I. interdits